



Réunion au ministère sur les langues anciennes : FO contre la disparition programmée du grec et du latin au collège

Reformatio delenda est

Force Ouvrière a participé le 6 janvier 2016 à une réunion organisée au ministère sur les projets de programme pour l'enseignement de complément « *langues et cultures de l'Antiquité*. »

FO a rappelé l'inquiétude des professeurs de langues anciennes sur l'avenir de leur discipline très fortement menacée par la réforme du collège obligeant à choisir entre le maintien du latin et du grec et l'allègement des effectifs dans les classes (article 7 de l'arrêté du 19 mai 2015).

Dans les établissements qui continueront à proposer un apprentissage des lettres classiques, les horaires seront très fortement amputés : 1 heure en cinquième, 2 heures en quatrième et en troisième, au lieu de 2 heures en cinquième et 3 heures en quatrième et troisième (arrêtés des 26 décembre 1996 et du 2 juillet 2004). Cela représente sur l'ensemble du cycle 4 une perte de 108 heures sur 288.

La discussion tardive des programmes pour l'enseignement de complément « *langues et cultures de l'Antiquité* », après la publication de ceux des autres disciplines (arrêté du 9 novembre 2015) a été interprétée par les collègues comme une nouvelle preuve du peu de considération accordée par l'administration aux langues anciennes.

L'examen du document a confirmé leurs inquiétudes. Le programme est très fortement réduit : 10 pages au lieu de 26 actuellement.

La part laissée à la grammaire devient symbolique, le terme lui-même y a été banni. Seuls à échapper à ce grand saccage, l'ablatif absolu, la subordonnée infinitive et les subordonnées causales et temporelles à l'indicatif. C'est bien peu. Au nom de pédagogies qui se prétendent ludiques, constructivistes et interactives, on prive ainsi l'élève d'une compréhension globale du fonctionnement de la langue.

Les ambitions culturelles sont elles aussi révisées à la baisse. Les anciens programmes mentionnaient de nombreux auteurs anciens qui s'étaient illustrés comme poètes (Homère, Virgile, Horace, Ovide...), dramaturges (Euripide, Plaute, ...), philosophes (Platon), ou historiens (Tite Live, Tacite, Salluste...). Toutes ces références ont disparu. Il n'est plus question que de « *textes authentiques variés* » « *textes littéraires* » non précisés « *mais également d'autres supports (épigraphie, numismatique, sentences, textes scientifiques)*. »

Tout cela n'est pas acceptable. Pour Force Ouvrière, les langues anciennes doivent conserver leurs horaires actuels, couverts par des moyens dédiés dans les DHG, et disposer de programmes nationaux annuels.

La remise en cause de l'enseignement du latin et du grec est rendue possible par la réforme du collège. C'est une des raisons pour lesquelles Force Ouvrière, dans le cadre de l'intersyndicale du second degré, s'oppose à cette prétendue rénovation qui, dans les faits, porte atteinte à l'Ecole de la République, à la qualité des savoirs dispensés, au statut des personnels qui y exercent.

Le 26 janvier, aux côtés de tous les fonctionnaires, les professeurs se mettront en grève pour obtenir satisfaction de cette revendication.

La réforme du collège doit être abrogée !

Syndicat National
Force Ouvrière
des Lycées et
Collèges